

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2016

---

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4034)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE460

présenté par

Mme Genevard, rapporteure et Mme Laclais, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 4, après le mot :

« développement »

insérer les mots :

« équitable et ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.